

CONVOCAATION

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE L'AAPPMA DE SAINT SERNIN SUR RANCE VALLEE DU RANCE

Les membres actifs de l' Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique
DE SAINT SERNIN SUR RANCE VALLEE DU RANCE

Sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire,
Le 17 Février 2024 à 10 heures,
Lieu Salle de réunion de la mairie de Saint-Sernin-sur-Rance
1 Place Bourguebus
12380 Saint-Sernin-sur-Rance

ORDRE DU JOUR :

- ✦ Présentation des modifications statutaires.
- ✦ Adoption des statuts modifiés de l'AAPPMA conformément à l'arrêté du 16 janvier 2013 modifié par arrêté du 2 Juin 2023 (**obligatoire**)

CONVOCAATION

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'AAPPMA DE SAINT SERNIN SUR RANCE VALLEE DU RANCE

Les membres actifs de l' Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique
DE SAINT SERNIN SUR RANCE VALLEE DU RANCE

Sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire,
Le 17 Février 2024 à 10 heures 15 minutes,
Lieu Salle de réunion de la mairie de Saint-Sernin-sur-Rance
1 Place Bourguebus
12380 Saint-Sernin-sur-Rance

ORDRE DU JOUR :

- ✦ Présentation du rapport moral et adoption.
- ✦ Présentation du rapport d'activité et adoption
- ✦ Présentation du rapport financier et adoption
- ✦ Désignation des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2024
- ✦ Questions diverses

A Saint-Sernin-sur-Rance, 22 Janvier 2024

Le Président
PUEL LAURENT

Le Secrétaire
PRIVAT BRUNO